

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DE L'ESSSE

ÉPREUVE DE SÉLECTION ACCÈS AUX ÉTUDES D'INFIRMIER Rentrée 2021

**Candidat relevant de la formation professionnelle continue
et justifiant de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale
Titulaire ou non du baccalauréat**

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : mercredi 20 janvier 2021

CLÔTURE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : jeudi 11 mars 2021

Une seule session de sélection est organisée pour l'ensemble des Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) du territoire de conventionnement université Lyon 1.¹

Chaque candidat s'inscrit et dépose son dossier dans UN SEUL Institut de Formation en soins Infirmiers qui correspond à son choix n°1.

COMMENT S'INSCRIRE A LA SELECTION INFIRMIER FPC ?

L'inscription se fait en ligne sur notre site internet www.essse.fr avec un dossier d'inscription à constituer.

Vous devez préparer chacune des pièces demandées au dossier avant de vous inscrire à la sélection.

Il ne sera pas possible d'adresser des pièces complémentaires après l'enregistrement de votre candidature.

¹ - IFSI Fleyriat Bourg-en-Bresse ; IFSI Orsac CPA Bourg-en-Bresse ; IFPS Bourgoin-Jallieu ; IFSI Bugey Hauteville ; IFSI HCL Clémenceau Lyon ; IRFSS Croix Rouge Lyon ; IFSI HCL Lyon Secteur Est ; IFSI Rockefeller Lyon ; IFSI Saint Luc-Saint Joseph Lyon ; IFSI Ecole Santé Social Sud Est Lyon ; IFSI Vinatier Lyon ; IFSI Vienne ; IFSI Hôpital Nord-Ouest Villefranche sur Saône

JE PREPARE MON DOSSIER

Tous les documents demandés doivent être scannés, photographiés ou enregistrés en format pdf pour pouvoir effectuer le téléversement de chacun d'eux lors de votre inscription en ligne

Les éléments constitutifs du dossier à téléverser sont les suivants :

- 1 dossier administratif (fiches 1, 2 et 3 complétées, datées, signées obligatoirement)

Imprimez le dossier administratif.

Complétez, datez et signez les 3 fiches (fiche administrative (1) – fiche CNIL (2) – fiche 3 (choix des instituts))

Fiche 1 : fiche administrative

Indiquez un numéro de téléphone portable par lequel il est possible de vous joindre très rapidement

Fiche 2 : fiche CNIL

Si vous cochez la réponse NON, lors de la publication des résultats d'admission, votre nom n'apparaîtra pas sur notre site internet. Cependant, il apparaîtra lors de l'affichage à l'ESSSE (OCELLIA).

Fiche 3 : choix des instituts

Vous déposez votre dossier dans notre établissement. Cela signifie que l'ESSSE (OCELLIA) est votre choix n° 1.

Vous devez choisir par ordre de préférence 4 autres IFSI susceptibles de pouvoir vous contacter pour vous proposer une place en formation INFIRMIER si vous êtes classé sur la liste complémentaire de l'ESSSE (OCELLIA).

- 1 copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, titre de séjour),
- 1 lettre de motivation (maximum 2 pages)
- 1 curriculum vitae
- 1 copie de tout diplôme obtenu (Ex : baccalauréat, DEAS, Licence ...)
- 1 ou des attestation(s) du ou des employeurs justifiant un temps cumulé de 3 ans de cotisations à un régime de sécurité sociale à la date d'inscription à la sélection (4 704 h au minimum).

Ces attestations doivent impérativement signifier précisément les dates d'emploi, la quotité de travail ainsi que le nombre d'heures effectuées.

ATTENTION : les relevés de vos droits aux régimes de retraite indiquant les trimestres de cotisations ne sont pas recevables.

Tout dossier incomplet ou non téléversé dans les délais sera rejeté.

JE M'INSCRIS A LA SELECTION

Seule une inscription sur notre site www.esse.fr est possible pour pouvoir candidater.

Les pièces attendues au dossier ont été préparées, vous pouvez procéder à votre inscription :

- Remplissez vos coordonnées (nom, prénom, date de naissance, e.mail) et téléversez un à un les documents demandés.

- Procédez au règlement des frais d'inscription à la sélection d'un montant de 102 €.

Entrez les éléments demandés lors d'un paiement en ligne par carte bancaire.

Le paiement est sécurisé, vous recevrez un code valable 10 mn permettant de valider la transaction bancaire.

Cette validation générera un mail automatique de réception de votre dossier par nos services.

Il est inutile de nous contacter à ce sujet.

NATURE DE L'EPREUVE

- Dossier : cf je prépare mon dossier
- Etude du dossier permettant d'apprécier, outre les qualités rédactionnelles des candidats, leurs aptitudes au questionnement, à l'analyse et à l'argumentation ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel.

RÉSULTATS

Pour être admis, le candidat doit obtenir une note au moins égale à 10 sur 20.

Les résultats seront communiqués à l'issue de la commission d'examen des vœux Parcoursup qui fait acte de jury.

Publication des résultats d'admission le **jeudi 27 mai 2021** :

- sur Internet : www.esse.fr
- par affichage à l'ESSE (OCELLIA)
- par mail personnel à chaque candidat

AUCUN RÉSULTAT NE SERA DONNÉ PAR TÉLÉPHONE

COUVERTURE VACCINALE

ATTENTION : l'admission définitive est soumise, entre autre, à une obligation vaccinale :

Présentation d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

- Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite
- Test tuberculinique récent
- Hépatite B (3 injections et sérologie > 10 UI)

Afin d'être à jour et compte tenu des délais de vaccination, il est indispensable de commencer votre cycle vaccinal dès validation de votre inscription.

FRAIS DE SCOLARITE

Prise en charge individuelle : 1 220 € + 170 € droits d'inscriptions légaux par année de formation – référence tarif 2020/2021 (droits remboursés par la Région pour les boursiers)

Prise en charge par un employeur ou un OPCA en formation continue : 20 055€ pour les 3 ans de formation